RUPTURES ET VIOLENCES FAMILIALES

LA MAISON DES FAMILLES AGIT EN PRÉVENTION

En 2020, les violences intra-familiales ont augmenté de près de 10%, selon les données du ministère de l'intérieur. Ces violences sont le symptôme tragique de difficultés relationnelles qui affectent un nombre croissant de couples et de familles. La Maison des Familles agit pour prévenir les ruptures des liens familiaux, à travers des accompagnements en conseil conjugal et en médiation familiale. Tout l'enjeu est de savoir demander de l'aide assez tôt !

En France, 250 000 personnes divorcent chaque année, dont la moitié avant 10 ans de mariage, et il y a environ autant de séparations hors mariage. On dénombre aujourd'hui 2 millions de familles monoparentales, soit 2,5 fois plus qu'en 1968. Les ruptures conjugales et familiales sont sources de beaucoup de souffrances morales et psychologiques pour les adultes et les enfants concernés : perte d'estime de soi, insécurité affective, risques de culpabilité, conflits de loyauté… Elles sont aussi à la racine de nombreuses formes de précarité : pauvreté pour 1/3 des familles monoparentales contre seulement 7 % des foyers avec deux parents, parcours scolaires perturbés, mal-logement (90 000 logements supplémentaires sont nécessaires chaque année du seul fait des séparations), impact sur la santé et risques de violences intra-familiales…

Benoît Vissac, directeur de la Maison des Familles.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

La Maison des Familles a été créée en 2013 à Lyon pour apporter une réponse nouvelle à la fragilisation des liens familiaux. En 2020, son équipe de professionnels de l'écoute et de l'accompagnement relationnel – conseillers conjugaux et médiateurs familiaux - a réalisé environ 800 consultations conjugales et familiales. Manque de dialogue, désaccords sur l'éducation des enfants, difficultés affectives ou sexuelles, infidélité, conflits persistants entre ex-conjoints suite à une séparation, dialogue rompu entre des parents et un adolescent… Les motifs de consultation sont variés, mais dans tous les cas, verbaliser un malaise peut soulager et à minima contribuer à apaiser les tensions. La mission de la Maison des Familles s'inscrit dans une logique de prévention des ruptures conjugales et familiales et de leurs conséquences. « *La crise due à la Covid a servi de révélateur : face-à-face pendant les périodes de confinement, beaucoup de couples et de familles ont pris conscience de l'importance d'entretenir la qualité de leurs relations et certains de la nécessité de se faire accompagner pour sortir de l'impasse, désamorcer des conflits ou retrouver tout simplement le goût de vivre ensemble et de faire des projets* » explique Benoît Vissac, directeur de la Maison des Familles.

IL N'Y A PAS DE HONTE À DEMANDER DE L'AIDE

Souvent, le pas le plus difficile à franchir pour un couple en difficulté, c'est de faire appel à un conseiller conjugal. Il n'est pas rare qu'il y ait un décalage entre les conjoints. L'un des deux est souvent plus enclin à solliciter une aide extérieure. Il est possible de débuter un travail seul et de nourrir l'espérance d'être rejoint par l'autre dans cette démarche. Là encore, verbaliser est essentiel. Les non-dits sont destructeurs. Ils abiment tous les couples et n'épargnent pas les familles, chrétiennes ou non ! Pourtant, devant la crainte d'être jugé, chacun peut être tenté de rester isolé dans sa difficulté, alors que nul ne peut prétendre qu'il n'aura jamais besoin d'être aidé. « *Avec l'espérance de vie actuelle, quand on se met en couple et qu'on se promet de s'aimer pour la vie, on s'engage à passer environ 20 000 soirées et 3 000 week-ends ensemble. C'est illusoire de penser qu'il n'y aura pas des difficultés sur le chemin et qu'on pourra relever le défi sans l'aide de personne.* »

Face aux difficultés et aux épreuves qui sont le lot de tout couple, l'accompagnement par un conseiller conjugal peut apporter un soutien, aider à y voir plus clair et ouvrir de nouvelles perspectives. « *Plus de la moitié des couples qui ont été suivis en conseil conjugal à la Maison des Familles étaient en difficulté depuis plus de deux ans. Qu'ils choisissent de continuer leur route à deux ou de se séparer, la plupart regrettent d'avoir tardé à se faire accompagner. Il s'agit d'avoir l'humilité de reconnaitre que la difficulté et la souffrance sont là et savoir demander de l'aide, parce que ce n'est pas un gros mot !* ». Oser témoigner d'une crise conjugale ou familiale surmontée grâce à l'appui d'un professionnel peut en outre aider d'autres personnes à se mettre en chemin.

ENRAYER LA SPIRALE DE LA VIOLENCE

Tout l'enjeu est d'enrayer dès que possible la spirale qui, avec l'accumulation de conflits et de frustrations, peut conduire à des actes irréparables. Les professionnels observent qu'avant d'en arriver à la violence physique, le couple a fréquemment rencontré des difficultés moins importantes, telles que des incompréhensions ou des conflits récurrents, qui ont dégénéré à la longue… « *Le risque est de banaliser la violence verbale ou psychologique, comme les insultes, les intimidations ou les menaces. Il est capital de ne pas minimiser ces situations et de ne pas entrer dans une forme de culpabilité qui consisterait à se dire que ce n'est pas si grave pour justifier l'inacceptable. La violence physique n'apparaît pas du jour au lendemain, c'est le résultat d'un processus. Plus tôt l'on agit, plus tôt l'on aide les familles à déminer les conflits, plus on augmente les chances d'éviter le stade ultime de la violence physique* ». Le rôle des proches, qu'il s'agisse de la famille, des amis ou d'un prêtre est essentiel. Quand on a connaissance de ce type de situations, il ne faut pas hésiter à orienter vers des lieux d'accueil comme la Maison des Familles et en cas d'urgence, à téléphoner au 3919 pour signaler une information préoccupante.

ÉDUQUER À LA RELATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Au-delà de son activité de consultations conjugales et familiales, la Maison des Familles propose un large éventail de propositions sous forme d'ateliers, de parcours de formations, de groupes de parole, de conférences qui s'adressent au grand public : stages pour aider les enfants à développer leur intelligence émotionnelle, ateliers pour aider les jeunes à mieux se connaître et à augmenter l'estime de soi, groupes de parole pour les mamans d'enfants porteurs de handicap ou qui élèvent seules leurs enfants, parcours pour les jeunes couples qui veulent réfléchir à leur engagement, dîner à deux pour les couples qui veulent passer une soirée de qualité pour échanger, café pour les grands-parents désireux de partager ensemble… Toutes ces propositions s'inscrivent dans une 'éducation à la relation' à tous les âges de la vie.

LA MAISON DES FAMILLES, UN MODÈLE QUI ESSAIME EN FRANCE

En 2018, la Maison des Familles a créé la Fédération Familya, afin de dupliquer son modèle de lieu-ressources destiné aux couples et aux familles dans d'autres villes, en collaboration avec les diocèses. C'est ainsi que des projets sont en train d'émerger dans une dizaine de 10 villes parmi lesquelles Toulon, Nantes, Bordeaux. Par ailleurs, des travaux débuteront prochainement à Roanne pour y créer une antenne de la Maison des Familles de Lyon. Une petite équipe accompagne les acteurs de ces futures implantations. —

Le conseiller conjugal ne donne pas de conseils, il tient conseil

Ce qui motive le plus les personnes qui frappent à la porte de la Maison des Familles, c'est de retrouver le goût d'être en couple ou de cultiver les liens avec leurs proches. Notre conviction ? Les relations dans le couple et dans la famille sont comme un jardin : pour le voir verdir ou l'empêcher de devenir une jungle, il est indispensable d'y consacrer du temps et des soins. Apprendre à s'écouter vraiment, à se parler sans s'attaquer - en disant « je…» plutôt que « tu… » - n'est pas naturel. Communiquer, ça s'apprend !

La vertu de l'écoute et de l'accompagnement relationnel, c'est de créer un espace de parole où chacun peut exprimer et être entendu dans ce qu'il a à dire jusqu'au bout pour favoriser ainsi l'émergence d'une parole vraie.

Le rôle du conseiller conjugal n'est pas de donner des conseils, mais de tenir conseil !

« Nos professionnels ne sont pas là pour dire aux personnes ce qu'elles doivent faire, mais pour créer les conditions afin que chacun puisse devenir acteur des relations qu'il veut développer avec son conjoint ou ses enfants. Notre unique souhait pour les couples et familles que nous accompagnons, c'est qu'ils puissent aller vers plus de paix et de joie dans leurs relations » précise Benoît Vissac. Pour cela, il est souvent nécessaire de faire évoluer sa manière d'envisager ses relations et éviter les écueils tels que :

- la tentation de façonner l'autre selon ses propres désirs
- l'idée que l'amour se consomme, alors qu'il se construit
- l'insuffisance du temps accordé à sa relation ;
- l'illusion de croire qu'on pourra éviter de se blesser et qu'on pourra faire l'économie de se pardonner.

maisondesfamillesdelyon.fr